

Séminaire Chaire ACPR : L'organisation d'enchères pour la couverture de risques non-diversifiables

Dans le cadre des séminaires mensuels de sa Chaire sur le risque systémique, l'ACPR a reçu, le 2 février 2022, Catherine Bobtcheff (École d'économie de Paris), qui a présenté en vidéoconférence un papier récent sur l'organisation d'enchères pour la couverture de risques non-diversifiables.

Le papier analyse la possibilité de couvrir des risques non-diversifiables et/ou trop larges pour être couverts par un seul assureur, au moyen de la co-assurance en utilisant un mécanisme d'enchères. Les auteurs développent un modèle à deux assureurs comportant trois caractéristiques principales : (i) des contraintes dans la capacité à couvrir le risque, (ii) une symétrie d'information parmi les assureurs et (iii) le caractère non-obligatoire de l'assurance. Les auteurs étudient deux formes d'enchère, l'une flexible avec un prix uniforme et l'autre, discriminante, où chaque assureur peut proposer ses conditions et les risques sont alloués suivant les prix proposés. La méthode appelée « forme flexible uniforme » est la plus proche des méthodes employées par les courtiers sur l'assurance de grands risques. Cette dernière consiste en une enchère à deux joueurs et un tour avec possibilité de ré-entrer pour le perdant. Après avoir résolu l'équilibre de Nash de cette enchère dite flexible, elle est comparée à une enchère discriminante. L'étude démontre l'existence d'un équilibre unique pour chaque forme d'enchère mais les couvertures de risques varient. L'approche uniforme offre la meilleure couverture dès lors qu'un assureur a une approche bien plus optimiste du risque que son adversaire. L'approche discriminante, quant à elle, offre une meilleure couverture lorsque chaque assureur reçoit en moyenne des informations optimistes sur le risque. Le discutant du papier (Fabrice Borel-Mathurin, ACPR) a suggéré de vérifier si le nombre d'assureurs participant aux enchères dans le modèle a un impact sur l'équilibre. De même, le caractère symétrique des signaux caractérisant le risque doit être vérifié, peut-être dans une suite du papier, afin de modéliser les effets sur l'équilibre des différences en termes d'expertise, de taille et d'appétit pour le risque entre assureurs.

Les questions de l'auditoire ont porté sur certaines hypothèses du modèle, notamment la modélisation neutre au risque, qui permet un équilibre de Nash.

Pour mémoire, les séminaires de la Chaire ACPR ont lieu, en principe, tous les 1^{ers} mercredis du mois et sont publics. Pour notre prochain séminaire (mercredi 9 mars 2022), nous recevrons Fabio Braggion (Tilburg University) qui présentera un papier intitulé « *The Value of "New" and "Old" Intermediation in Online Debt Crowdfunding* ».